



Objectif Environnement

IMPRIM'VERT, une action menée dans le cadre du programme Objectif Environnement, en partenariat avec le Conseil régional, l'ADEME et le SPICG.

Imprimeurs, 

Oseriez-vous dire à vos clients
ce que deviennent vos déchets ?



LES CHAMBRES DE MÉTIERS
RHÔNE-ALPES

les **Chambres de Commerce**
et d'**Industrie Rhône-Alpes**

Devenir **IMPRIM'VERT** Rhône-Alpes,

c'est vous engager à mieux respecter l

En évacuant vos déchets toxiques par les filières appropriées,
vous préservez l'environnement et vous contribuez à valoriser l'image de votre profession.

Les déchets concernés

- ✓ Les fixateurs et révélateurs de films et plaques,
- ✓ Les solvants de nettoyage,
- ✓ Les boîtes d'encre vides et résidus d'encre,
- ✓ Les chiffons souillés.



Quels avantages pour votre entreprise ?

- — Garantie d'une solution fiable et propre pour mieux éliminer vos déchets,
- — Garantie de la conformité réglementaire du circuit d'élimination, par des prestataires identifiés assurant la traçabilité (Bordereau de Suivi des Déchets Industriels),
- — Enlèvement des déchets sur votre site,



Pour afficher votre engagement auprès de vos clients, vous pourrez utiliser le **logo Imprim'vert** sur vos supports de communication.



Témoignage

“Nous sommes responsables du devenir de nos produits usés, c’est notre propre image que nous défendons !”



Angèle Vuillerme,
chef d'entreprise

L'Imprimerie Rhodanienne, créée en 1942 est une entreprise familiale de 14 personnes, dotée de 5 presses offset et d'un atelier de façonnage intégré.

Comment éliminez-vous vos déchets ?

“Une société spécialisée nous reprend les révélateurs, fixateurs et solvants. Les sels d'argent sont récupérés et le reste est détruit par incinération. Cette solution nous coûte quelques centaines d'euros par an, mais nous sommes sûrs que nos produits usés ne se retrouvent pas dans la nature. Nous sommes responsables du bon traitement de nos déchets. C'est notre propre image que nous défendons !

Que représente pour vous Imprim'vert ?

Afficher le logo Imprim'vert est pour nous un moyen valoriser de nos bonnes pratiques et notre engagement en matière d'environnement. Nous espérons que les clients, de plus en plus sensibilisés à ce type de démarche, en tiendront compte dans leurs choix.

Comment participer à l'opération Imprim'vert

Pour organiser l'élimination de vos déchets ou faire reconnaître vos bonnes pratiques, prenez contact avec le correspondant Objectif Environnement de **votre Chambre de Commerce et d'Industrie ou votre Chambre de Métiers locale.**

Vous pouvez aussi contacter les animateurs régionaux de l'opération.

- — CRCI Rhône-Alpes : www.rhone-alpes.cci.fr
Paul Guerin, tél. 04 72 11 43 17, guerin@rhone-alpes.cci.fr
- — Chambre Régionale de Métiers : www.crm-rhonealpes.fr
Laurent Caverot, tél. 04 72 44 15 61, caverot@crm-rhonealpes.fr

Imprim'vert bénéficie du soutien de :



Imprimeurs,

Au delà de la démarche Imprim'vert, vous souhaitez avoir une vision plus globale de la situation de votre entreprise,

réalisez votre Bilan Environnement **(gratuit et confidentiel)**

Etudiez votre situation par rapport à la réglementation

Identifiez les risques environnementaux de votre entreprise

Evaluez les économies possibles

Définissez un plan d'actions avec des préconisations